

# **«Nouvelles Eglises de migrants»: concept adopté par le Conseil synodal le 27 août 2009**

## **1. Contexte**

### **1.1 Choix des termes**

Le présent concept utilise l'expression «Eglises de migrants» ou «Nouvelles Eglises de migrants», qui n'est pas sans poser problème. En effet, parmi les groupements dont il est question, nombreux sont ceux qui ont un «caractère communautaire», sans rien de comparable à la structure d'organisation qui caractérise une institution de droit public comme les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

C'est en toute connaissance de cause que nous avons néanmoins choisi la notion de «(Nouvelles) Eglises de migrants», tout simplement parce qu'elle correspond à la fois à la perception des principaux intéressés et à l'approche du Nouveau Testament, dans lequel un lieu de communion peut se transformer en «Eglise» (cf. Actes des Apôtres 2 et suivants). De plus, la notion d'«Eglises de migrants» est déjà couramment utilisée dans les débats œcuméniques, mais aussi dans les débats théologiques comme en sciences sociales, dans le monde germanophone et anglophone, y compris par la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) et d'autres Eglises cantonales.

### **1.2 Mandat du Synode d'hiver 2006**

Le Synode d'hiver 2006 a chargé le Secteur CÆTN/migrations de présenter lors du Synode d'hiver 2009 un état des lieux avec des conclusions sur nos relations futures avec les Eglises de migrants. Le présent rapport est une base pour élaborer ce message au Synode.

### **1.3 Défi à moyen terme pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure**

Le Conseil synodal a consacré sa retraite des 11 et 12 mars 2009 à la planification des tâches et des ressources, autour de cinq défis à moyen terme, dont le dialogue interreligieux et la société multiculturelle d'une part, et l'œcuménisme interchrétien d'autre part. Ces deux défis à moyen terme concernent directement la thématique des Eglises de migrants, qui relève de la diversité interchrétienne et de la société multiculturelle. Il faut donc concevoir les relations avec ces communautés dans une optique œcuménique. Dans ce contexte, il importe de les distinguer des Eglises libres.

## **2. Situation actuelle**

### **2.1 Nouvelles Eglises de migrants sur le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure**

L'éventail des Nouvelles Eglises de migrants présentes dans les régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est large. Il y en a d'anciennes et de plus récentes; la plupart sont multiconfessionnelles, certaines – rares – ont une identité confessionnelle claire. Dans ces cas exceptionnels, lorsqu'elles font partie d'une Eglise avec laquelle l'Eglise réformée est liée à travers l'Alliance réformée mondiale, il faut viser une relation plus étroite avec elles, au sens d'une communion d'Eglises.

Ce document traite des Nouvelles Eglises de migrants qui s'organisent sans délimitation confessionnelle, comment le font une grande majorité d'entre elles (cf. 2.4). Certaines ont réussi à se consolider et à se stabiliser. D'autres sont menacées de dissolution faute de trouver un espace adapté à leurs cultes ou parce que leurs dirigeants doivent quitter la Suisse. Beaucoup sont en mouvement par la force des choses: elles ont du mal à mettre en place des structures stables dès lors que le statut d'une majorité de leurs fidèles n'est pas réglé au regard du droit d'établissement. Quantité de ces communautés se rassemblent dans des lieux que personne n'imaginerait comme Eglises et restent donc «invisibles». C'est aussi pourquoi il est si difficile de les dénombrer sur notre territoire.

Il faut donc considérer tout relevé comme un instantané: le Secteur CËTN/migrations a procédé à une vaste enquête dont le résultat est tout d'abord une carte virtuelle des Eglises de migrants, disponible en ligne sur le site [www.refbejuso.ch/migration](http://www.refbejuso.ch/migration) (mot-clé «Eglises de migrants»), qui donne une idée de leur diversité sur notre territoire. Ensuite, nous avons collecté quantité d'informations sur ces communautés, qui resteront confidentielles. Enfin, le Secteur CËTN/migrations a conçu la brochure «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs», qui reprend d'importantes informations générales permettant de mieux comprendre le phénomène des Eglises de migrants et qui donne des références utiles, ainsi que des idées d'action pour les paroisses.

Une cinquantaine de Nouvelles Eglises de migrants ont été répertoriées jusqu'au début février 2009, ce qui correspond à quelque 4'300 fidèles. Elles sont réparties dans toutes les régions du ressort territorial de nos Eglises. Même si elles se concentrent dans les villes, comme Berne (27), Bienne (11), Soleure (4), Thoun (3), Interlaken (2) et Spiez (1), elles ne peuvent être réduites à un phénomène urbain: la plupart ne sont pas organisées en paroisses, et migrent de l'une à l'autre, si bien que leurs fidèles se rendent aux cultes dans différents lieux, y compris ruraux. On en trouve dans des villes moins importantes comme Berthoud (1), Langnau (1), Langenthal (1), Delémont (1), Moutier (1) et Steffisburg (2).

Les cultes sont célébrés dans les langues les plus diverses, dont les plus fréquentes sont le français, l'anglais, le tamoul, l'espagnol et le brésilien. Douze des Eglises de migrants répertoriées sont d'origine africaine, avec une domination nigériane, panafricaine et aussi francophone (Ouest du continent). Quant aux communautés tamoules, au nombre de six, deux d'entre elles se répartissent en deux sites (Langenthal et Langnau, respectivement Bienne et Berne). Neuf des groupes répertoriés comptent surtout des croyants d'Amérique latine. Cinq autres sont d'obédience internationale, avec l'anglais comme langue de culte.

Il faut partir du principe que plusieurs Eglises de migrants ont échappé à nos recherches, raison pour laquelle il faut revoir à la hausse leur nombre, ainsi que celui de leurs fidèles. Même s'il n'est pas définitif, le présent état des lieux met néanmoins en évidence la diversité de ces communautés sur notre ressort territorial. Sans oublier qu'il s'agit d'un phénomène en pleine expansion.

## **2.2 Contribution à l'intégration**

Les Nouvelles Eglises de migrants fournissent un travail d'intégration sur un double plan:

- dirigé vers leurs fidèles: elles aident les exilés à prendre pied dans leur nouvel environnement et à se familiariser avec la vie quotidienne en Suisse. Elles sont un lieu d'accueil, de soutien à la fois spirituel, psychologique et émotionnel (visites, aumônerie, etc.). Elles leur permettent de trouver leurs marques et de prendre du recul. Havres de paix, elles donnent aux nouveaux venus de l'assurance en contribuant à les familiariser avec leur nouvel environnement.
- dirigé vers l'extérieur: certains fidèles des Eglises de migrants se rendent régulièrement dans les centres d'accueil et accompagnent de nouveaux arrivants. Ce travail de suivi est particulièrement important pour donner des repères aux migrants, il agit comme une sorte de filet de sécurité, évitant que des personnes désorientées ne tombent trop facilement dans les pièges de la criminalité, du trafic de drogue ou de la prostitution. Ce travail d'intégration incomberait sinon aux pouvoirs publics et à la société en général, avec les implications financières qu'il supposerait.

Les fidèles des Nouvelles Eglises de migrants et en particulier leurs responsables fournissent ainsi un précieux travail d'intégration, d'accompagnement spirituel et diaconal fondé sur le volontariat et gratuit.

## **2.3 En mouvement**

Outre leur diversité et leur engagement pour l'intégration, nombreuses sont les Nouvelles Eglises de migrants à se caractériser par un développement particulièrement dynamique. Une majorité est de création récente. Leur caractère de mouvement fait qu'elles hésitent parfois sur la direction à prendre: se constituer en association pour consolider leurs structures ou se dissoudre à nouveau.

La tendance observée à maints endroits est que les communautés - de simple mouvement au départ, évoluent peu à peu en structures plus solides car les migrants finissent par poser leurs valises. Du coup, leurs Eglises aussi se fixent avec le temps. Il faut s'attendre néanmoins à ce qu'à l'avenir aussi, les êtres humains continuent à migrer et s'organisent dans leur pays d'accueil, y compris sur le plan religieux. Autant dire que le phénomène des Nouvelles Eglises de migrants n'est pas prêt de tarir. En même temps, il n'est pas impossible non plus que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, même avec leurs structures solides, soient appelées elles aussi à se transformer à long terme dans le sillage des évolutions de société. Tel serait notamment le cas si elles passaient de leur modèle traditionnel d'Eglise nationale à d'autres formes de vie ecclésiale.

## **2.4 Nouveau type de relation œcuménique**

Pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les Nouvelles Eglises de migrants sont un nouveau partenaire œcuménique, en rapport avec le paysage religieux d'aujourd'hui.

Cela explique:

- leur identité confessionnelle, souvent fluctuante ou plurielle
- leur caractère charismatique et leur tendance théologique plutôt conservatrice
- la quasi-absence de toute structure paroissiale, leur organisation régionale, voire suprarégionale, leur orientation non pas en fonction du domicile mais en fonction d'autres points communs, à commencer par la réalité vécue par les fidèles
- la rareté des formes d'organisation dépassant les communautés particulières, l'absence de fédération ou de regroupement
- leur caractère de mouvement, très différent de l'organisation stable, traditionnelle, structurée, fondée sur une constitution, aux moyens matériels importants, des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, d'où un rapport asymétrique entre elles et nous
- le statut des fidèles au regard du droit d'établissement et de séjour, qui souvent n'est pas réglé, et apporte une certaine instabilité à leur communauté
- la précarité de leurs ressources et leur difficulté à trouver des locaux pour célébrer leur culte
- leur volonté de contacts avec les Eglises locales, non seulement pour trouver des locaux, mais aussi dans un besoin de reconnaissance par l'Eglise officielle.

## **2.5 Eglises libres**

Certaines Nouvelles Eglises de migrants entretiennent des relations de confiance de longue date avec des Eglises libres, qui leur sont parfois plus proches du point de vue théologique que les Eglises réformées. C'est un autre défi pour nos Eglises, qui peuvent profiter de la rencontre avec de Nouvelles Eglises de migrants pour continuer à clarifier leurs relations avec les Eglises libres.

Il en découle des implications concrètes dans nos contacts et notre collaboration avec les Nouvelles Eglises de migrants:

- il ne s'agit pas, dans les relations des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses avec les Nouvelles Eglises de migrants, de les «tirer à nous»
- il importe de les prendre au sérieux en tant que nouveaux partenaires œcuméniques particuliers, c'est-à-dire d'entrer en relation avec elles, au-delà des divergences d'opinion, en gardant bien en mémoire que, malgré toutes les différences, nous avons une origine commune, et en se soutenant mutuellement
- les prendre au sérieux en tant que partenaire différent implique aussi d'accepter que nos différences puissent nous éloigner: c'est pourquoi il faut trouver un terrain d'entente avec les représentants des Nouvelles Eglises de migrants sur certains sujets délicats ou difficiles que nous avons déjà abordé dans les discussions avec des Eglises libres
- il faut éviter le piège de l'exotisme, c'est-à-dire d'accepter toute attitude sous prétexte qu'elle est «exotique» alors qu'elle nous déconcerterait chez un compatriote
- la dévotion des Chrétiens d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie n'a rien à voir avec celle des gens d'ici, c'est pourquoi les Nouvelles Eglises de migrants ne sont pas à assimiler purement et simplement aux Eglises libres.

### **3. Stratégie, étapes à franchir**

#### **3.1 Remarques préliminaires**

D'anciennes Eglises de migrants comme l'Eglise évangélique méthodiste d'Italie, l'Eglise serbe-orthodoxe, l'Eglise réformée de Hongrie, ou l'Eglise évangélique des frères tchèques, se sont consolidées avec le temps et n'ont désormais plus guère besoin de soutien financier.

Les Nouvelles Eglises de migrants ont remplacé ces Eglises de migrants historiques en tant que partenaires œcuméniques d'un genre nouveau pour les Eglises réformées (cf. 2.4). Il importe d'axer les relations avec elles sur l'attention réciproque en tant que partenaires et non sur leur intégration aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure au niveau des structures. C'est pourquoi nous renonçons dans les recommandations qui suivent à une "reconnaissance" quasiment juridique, dont dépendrait la qualité de nos relations futures. Il en résulterait une disparité et une sorte de «déclaration d'orthodoxie».

Il serait aussi peu utile de privilégier certaines Nouvelles Eglises de migrants que de prévoir un soutien universel sans discernement selon la politique de l'arrosoir.

Sachant que les structures et les processus ne cessent d'évoluer, nous veillons à ce que le choix des étapes ne soit pas figé et puisse suivre les changements à moyen terme sans freiner les perspectives décrites (cf. 2.3).

L'important est de rester ouverts à de nouveaux partenaires et de vivre sur plusieurs plans et sous diverses formes (solidaire... durable... contraignante) cette nouvelle relation œcuménique. Trois principes directeurs se dégagent dans ce but.

#### **3.2 Principes directeurs**

##### **a) Reconnaissance, attention, respect**

La reconnaissance, l'attention et le respect pour les Eglises de migrants et leur travail découlent en premier lieu des contacts entretenus en continu avec elles par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et leurs paroisses. Une valeur toute particulière est accordée au travail d'intégration fourni par les Eglises de migrants.

##### **b) Participation, communauté**

Les rencontres doivent être encouragées et activement sollicitées. Elles ne doivent pas être uniques ni occasionnelles. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de créer des relations solides auxquelles participent activement les deux partenaires. Ces relations, fondées sur une réflexion commune et une ouverture mutuelle, offrent aussi un potentiel de renouvellement (théologique).

##### **c) Soutien, assistance**

Soutien et assistance sont fournis de manière ciblée pour combler un besoin concret. La nécessité de trouver des locaux est le besoin qui se fait le plus sentir.

Les étapes voulues par notre Eglise s'inscrivent dans une démarche œcuménique globale, des principes directeurs qui lui sont rattachés, et des particularités des nouveaux partenaires. Les recommandations suivantes en découlent:

#### **3.3 Recommandations**

##### **a) Reconnaissance, attention, respect**

Le Conseil synodal fait les recommandations suivantes pour entretenir durablement les relations avec les Nouvelles Eglises de migrants et pour valoriser leur travail d'intégration:

##### **Au niveau des paroisses et des paroisses générales**

- Les membres des paroisses doivent être encouragés à nouer le dialogue avec les fidèles des Nouvelles Eglises de migrants, y compris sur leur vécu quotidien, souvent aux antipodes du leur. Ils peuvent ainsi comprendre de manière directe et personnelle ce que représentent l'asile, la migration et l'intégration au jour le jour.
- Les paroisses et les paroisses générales doivent donc s'efforcer d'entrer en relation avec les Eglises de migrants et leurs représentants, et de vivre ces relations dans la solidarité, la durabilité et l'implication. Les relations de bon voisinage entre paroisses s'y prêtent fort bien.

- La coopération avec les représentants des Nouvelles Eglises de migrants est donc à privilégier au niveau de la paroisse lorsqu'elle peut s'organiser autour d'intérêts communs (par exemple en rapport avec l'intégration ou la diaconie).

#### Au niveau des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

- Différents aspects du postulat «être Eglise ensemble» peuvent être remplis à ce niveau: une rencontre annuelle avec les Eglises évangéliques d'une autre langue serait utile dans ce sens.
- Il faut chercher le contact avec les associations cantonales qui fédèrent les Eglises de migrants dans les cantons de Berne, du Jura et de Soleure. Il ne nous revient pas par contre de favoriser ou d'exiger de telles unions. Tout au plus pouvons-nous envisager des contacts en vue d'aborder un projet particulier.
- Si une Eglise de migrants ne dispose pas encore de représentant officiel, il importe de rechercher activement des possibilités de contacts ponctuels, représentatifs, dans le sens des propositions ci-dessus (cf. 4.2)

#### Au niveau de la FEPS et de la CTEC-CH:

- Il s'agit de renforcer les associations faitières déjà établies comme la CEAS (Conférence des Eglises Africaines en Suisse) et la COPEIS (Confraternidad Pastoral Evangélica Iberoamericana en Suiza), ainsi que tous les autres regroupements, en les reconnaissant comme interlocuteurs et en les intégrant comme tels.
- Cette politique s'applique tant au plan national que cantonal, voire local si besoin est. Les communautés de travail des Eglises chrétiennes en Suisse et dans le canton de Berne, ainsi que les communautés de travail régionales, se prêtent particulièrement bien pour accomplir cette tâche.

#### **b) Participation, communauté**

Le Conseil synodal recommande de créer et d'encourager les possibilités suivantes de participation:

#### Au niveau des paroisses et des paroisses générales:

- Il faut envisager d'intégrer des représentants des Nouvelles Eglises de migrants à des groupes de travail (en rapport notamment avec la diaconie, les migrations, l'ŒETN). La collaboration à des commissions ayant une compétence de décision n'est possible qu'à titre consultatif.
- Il est utile d'organiser des rencontres entre responsables des paroisses réformées et des Eglises de migrants pour discuter des tâches communes à venir. Ces séances renforcent la conscience de notre responsabilité commune vis-à-vis de notre société et des défis qu'elle pose.

#### Au niveau des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure:

- Certains représentants des Eglises de migrants fournissent un important travail d'intégration qui dépasse le cercle de leurs propres fidèles (visites, etc.). Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure peuvent encourager ce type de participation sociale en s'engageant auprès des services de l'Etat pour que le travail d'intégration et d'encadrement que les Eglises de migrants fournissent soit rémunéré.
- Il faut favoriser la fondation d'une instance d'échanges théologiques (Eglises réformées, Eglises libres, Eglises de migrants), en impliquant la faculté théologique, qui en serait responsable.

#### Au niveau du Synode:

- Il n'est pas envisageable pour l'instant d'offrir un statut formel aux Eglises de migrants dans le cadre du Synode faute de structures d'organisation suffisantes de leur part. Mais il est possible de les intégrer au Synode de manière plus informelle, à travers par exemple des messages de salutation.

#### Au niveau de la FEPS:

- Il faut encourager la FEPS à inviter des représentants des Eglises de migrants aux conférences nationales et internationales en leur assurant une place dans certains groupes de travail. En tant qu'Eglise comptant le plus de membres à la FEPS, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure peuvent assurer un accueil favorable à cette demande.

#### **c) Soutien, assistance**

Le Conseil synodal recommande ce qui suit dans ce domaine:

#### Au niveau des paroisses et des paroisses générales:

- Les Nouvelles Eglises de migrants sont souvent à la recherche de locaux où célébrer leurs cultes. Les paroisses peuvent leur tendre la main. L'hospitalité doit s'écrire avec un grand H en veillant à ce qu'hôte et invités ne fassent pas que se croiser, mais qu'une véritable interaction s'instaure. Des activités communes et des accords sont utiles dans ce but (cf. la brochure «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs»).

#### Au niveau des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure:

- La formation théologique est importante. Il faut encourager les responsables des Eglises de migrants à viser une formation théologique comparable ou équivalente à la nôtre. Nous devons établir des contacts dans ce but avec la FEPS, la faculté de théologie et mission 21, qui a déjà réalisé un premier projet-pilote.
- Les personnes intéressées par une formation théologique doivent être conseillées et, si nécessaire, aussi soutenues financièrement (cf. 4.1).
- Les Nouvelles Eglises de migrants font partie de notre réalité sociale, mais aussi et surtout ecclésiale. Il faut encourager la faculté de théologie à en tenir davantage compte dans ses recherches et son enseignement, à créer des possibilités de rencontre et d'échanges entre des représentants des Eglises de migrants et les étudiants dans le cadre du nouveau cycle d'études «Interreligious Studies».

#### Au niveau de la Conférence des Eglises en Suisse alémanique (KiKo)

- Voici déjà longtemps que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure fournissent, à travers la KiKo, une contribution de soutien au travail de différentes Eglises orthodoxes supracantonales en Suisse. Il faut réfléchir au niveau de la KiKo sur la durée du soutien aux Eglises orthodoxes établies depuis longtemps et sur l'éventualité de transférer ce soutien à des communautés orthodoxes plus jeunes (c'est-à-dire établies depuis moins longtemps en Suisse) ayant un caractère d'Eglises de migrants. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure peuvent inciter la KiKo à lancer une réflexion à ce sujet.

## **4. Mesures**

Pour mettre en œuvre la stratégie ébauchée dans le chapitre 3, l'engagement financier, matériel et humain des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est nécessaire en lien avec le soutien aux paroisses et aux individus actifs sur cette question.

### **4.1 Crédit récurrent**

Un crédit d'un montant de 30'000 CHF doit fonder l'établissement de relations durables avec les Nouvelles Eglises de migrants. Il doit permettre d'apporter un soutien aux Eglises de migrants elles-mêmes et aux paroisses réformées, qui s'engagent dans ce domaine.

Les fonds doivent être mis à disposition pour:

- a) des projets et des initiatives d'intégration de la part des Eglises de migrants
- b) des projets et des initiatives qui permettent ou stimulent les rencontres et les relations entre les membres des Eglises réformées et les membres des Eglises de migrants
- c) des contributions aux formations des responsables des Nouvelles Eglises de migrants

Le Secteur CÆTN/migrations est chargé d'élaborer des critères pour la distribution de fonds et la gestion des crédits.

## **4.2 Pourcentages**

Pour le secteur des relations avec les Eglises de migrants, le secteur OETN a besoin d'une dotation de poste de 20 pour cent. Ce pourcentage de poste doit permettre de fournir des prestations à la fois aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et aux Nouvelles Eglises de migrants dans ce cadre, et notamment les tâches suivantes:

- a) conseils et soutien aux paroisses réformées et aux particuliers en ce qui concerne les Eglises de migrants et la collaboration avec elles
- b) maintien de contacts minimaux mais suivis avec les Eglises de migrants (monitoring, accompagnement, carte virtuelle des Eglises de migrants)
- c) réseau avec d'autres acteurs et secteurs ecclésiastiques concernés par la thématique des Eglises de migrants (service Théologie, université, Pastorale, paroisses, autres Eglises cantonales, FEPS, etc.)
- d) réseau avec les services d'Etat concernés par la thématique des Eglises de migrants (intégration, etc.)
- e) selon les possibilités et les besoins: lancement de projets spécifiques qui permettent d'approfondir les contacts, les rencontres et les discussions avec les Eglises de migrants (conférence des Eglises de migrants de la région bernoise, etc.)
- f) étude et analyse des demandes (cf. 4.1)

## **4.3 Locaux et infrastructures**

Le Conseil synodal encourage les paroisses à faire preuve d'hospitalité et à ouvrir leurs Eglises et leurs maisons de paroisse aux Nouvelles Eglises de migrants. Il signale aux paroisses la publication de la brochure «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs» du Secteur OETN/migrations, qui contient des indications pratiques et des informations de fond. Le Secteur OETN/migrations soutient si nécessaire les paroisses pour les questions d'utilisation des locaux et de collaboration avec différentes Nouvelles Eglises de migrants.

Le Conseil synodal invite en particulier les paroisses générales de Berne, de Thoun et de Bienne à centraliser les questions qui concernent les Eglises de migrants sur le territoire de leur paroisse générale respective.

Adopté par le Conseil synodal, le 27 août 2009  
à l'att. du Synode d'hiver 2009